



Municipalité
de Luins

PREAVIS MUNICIPAL 2 / 2025

Rapport de gestion 2024 de la Municipalité

Responsable : M. Olivier Dutruy et ses collègues municipaux

1. ADMINISTRATION GENERALE – FINANCES – ASSURANCES – PERSONNEL – ROUTES – VOIRIE

Syndic Olivier Dutruy

A. Municipalité

En 2024, l'exécutif a tenu 42 séances de Municipalité. Le flux des sujets est soutenu, de nombreuses demandes sont traitées chaque lundi.

B. Préfecture

La visite annuelle du Préfet concernant le fonctionnement de l'année 2024 s'est déroulée le 14 janvier 2025. Cette année c'est Madame le Préfet Chantal Turin qui a mené ce contrôle annuel. Après les vérifications d'usages sur le fonctionnement des deux employés de l'administration communale, la Municipalité a passé en revue les points importants de l'année écoulée, l'aspect du futur a aussi été évoqué avec les premières tendances pour les prochaines élections communales qui se dérouleront en mars 2026.

C. Administration communale

Au cours de l'année 2024 huit scrutins de votations se sont déroulés dans la commune de Luins. Notre administration communale fait office de centre névralgique, recevant les nombreux courriels, le courrier postal, les enveloppes de vote, les dossiers d'enquête publiques et demandes d'autorisation. Les séances de travail, les rendez-vous avec des tiers et les séances municipales se tiennent à l'administration.

D. MCH 2

La commune est prête pour le passage au nouveau plan comptable. Le budget 2025 est préparé avec la nouvelle version. Malgré l'obligation de passer à MCH2, un préavis validant la répartition des lignes comptables a dû être approuvé par le Conseil général au mois décembre.

E. Informatique et cybersécurité

En date du 30 avril 2024 notre prestataire informatique, Axians, qui héberge les applications métiers et informatiques de notre commune, a annoncé qu'il mettrait fin à sa collaboration avec les communes et qu'il transfèrera la maintenance à la société Data Consulting. Cette nouvelle a contraint la Municipalité de rechercher un nouveau prestataire pour cette collaboration précise. Après les devis et présentations reçus la Municipalité a décidé de collaborer avec la société Data Consulting. Le transfert d'une entreprise à l'autre avec formation a un coût important de CHF 93'000.- qui a été pris en compte dans le budget.

Le mot était encore inconnu il y a quelques années: La cybersécurité désigne l'ensemble des pratiques, technologies et processus mis en œuvre pour protéger les systèmes informatiques. Elle englobe diverses mesures comme la prévention, la détection, et la réponse aux menaces pour assurer la confidentialité des données. Des informations régulières ainsi que des points de situations parviennent à la commune. Au mois de décembre, nous avons participé à un exercice grandeur nature afin de tester le niveau de connaissance des responsables informatique permettant de mettre en pratique les bons réflexes.

F. Finances

Voir préavis n°2/2024 Comptes 2025

G. Impôts

L'application de la NPIV (Nouvelle péréquation intercommunale vaudoise) devrait faire économiser à la commune l'équivalent d'un point d'impôt.

Toutefois, l'évolution des besoins ainsi que l'augmentation des coûts de fonctionnement de la Commune et du Canton pour assurer les services à la population pèsent sur les finances publiques. Il devient de plus en plus difficile de répondre à ces exigences sans procéder à une hausse du point d'impôt.

H. Personnel communal

La fin du mois de février marque la fin de 19 années de travail de Madame Peter au service de notre commune. Son engagement précis et méticuleux l'a distinguée tout au long de ces années. La Municipalité lui adresse ses remerciements et lui souhaite pleine réussite pour la suite de sa carrière.

En date du 1 février Monsieur Sébastien Métroz a pris ses fonctions en tant que successeur de Madame Peter. Issu du secteur privé, il fait preuve d'une grande motivation à découvrir et maîtriser le domaine public. Durant le mois de transition, une multitude d'informations ont été transmises pour assurer la continuité du service.

I. Routes et domaines communaux

Courant printemps 2024, les derniers pontages de fissures ont été réalisés. Ces travaux prévus sur 3 ans ont permis de restaurer l'étanchéité du revêtement, évitant ainsi des infiltrations et le risque de déformation lors des épisodes de gel hivernal. De plus, un mur de soutènement situé au-dessus de l'église montre des signes de faiblesse, une solution de rénovation devra être trouvée en 2025.

J. Patrimoine immobilier communal

Malgré l'attention portée à l'entretien de nos bâtiments, le risque de coûts extraordinaires ne peut pas être écarté. La chaudière du bâtiment communal a dû être remplacée d'urgence en automne 2024, les pièces nécessaires à sa réparation n'étant plus fabriquées.

L'année 2024 marque également la transformation de l'ancienne école en crèche garderie. Les classes inaugurées en 1989 avaient accueilli des enfants de la 1P à la 4P jusqu'à leur fermeture en 2021.

Auberge communale

Bien que les travaux ne soient encore qu'au stade de projet, la Municipalité, aidée par un avocat spécialiste en droit du bail, a établi et signé une convention avec les tenanciers de l'auberge. Ce document servira comme feuille de route lorsque les travaux de rénovation débiteront.

K. Voirie

Ce mois d'octobre 2024 marque le 10^{ème} anniversaire de service de notre employé communal Monsieur Eduardo Lopes de Sousa. Le temps passe si vite qu'il semble que son premier jour était hier. Tout au long de ces années il a accompli les tâches confiées avec soin et attention. Le territoire communal n'a plus de secret pour lui, à chaque nouvelle situation il trouve une solution adaptée. C'est une personne appréciée.

2. REGION DE NYON – TRANSPORTS PUBLICS et MOBILITE – AFFAIRES SOCIALES – SANTE PUBLIQUE – EGLISE, INHUMATIONS et CIMETIERE – FORÊTS – CULTURE

Municipale Florence Ursenbacher

Introduction

Durant l'année 2024, un travail important a été mené pour que trois arbres de notre commune soient protégés en tant qu'arbres remarquables.

Un plan de cimetière, une réflexion d'aménagement et la préparation du règlement des sépultures et du cimetière ont été 3 sujets de travail poursuivis cette année.

Région de Nyon : une attention particulière a été portée sur les rebondissements en lien avec Télé-Dôle SA et l'aménagement de la maison d'accueil dite « Le Lapin Blanc ». L'avenir et le développement de notre tourisme régional est au cœur de ce sujet, il est certainement un de ceux qui aura mobilisé notre attention cette année et continuera encore dans les années à venir.

A. Région de Nyon

En 2024 Madame Florence Ursenbacher a participé à 3 sur les 4 séances intercommunales prévues, dont une séance extraordinaire. Celle-ci a eu lieu fin octobre et concernait la restructuration des activités de Télé-Dôle SA, ainsi que la finalisation de la construction du bâtiment d'accueil des Dappes, dit « Le Lapin Blanc ». La séance ordinaire d'octobre étant prévue en même temps que notre Conseil Général, Mme Ursenbacher n'y a pas participé.

Préavis soutenus et votés en 2024 : 12 au total, dont 2 programmes d'investissements régionaux DISREN. Parmi les préavis, citons notamment dans les domaines :

Finances :

Deux préavis adoptés :

1. Le budget 2025 - présenté quasiment à l'équilibre – malgré l'augmentation des cotisations de CHF 20 à CHF 25. Le CODIR est encouragé à contenir les dépenses et à continuer de reconstituer le capital de Région de Nyon.
2. Les comptes 2023 : Le résultat se solde par un bénéfice de CHF 457'298.77 qui permet de renflouer le capital négatif présenté dans les comptes 2022. La CoFin, parmi ses recommandations demande que la situation de Télé-Dôle soit suivie avec le plus grand soin.

Mobilité :

Cinq préavis adoptés dont 1 préavis DISREN (investissements régionaux)

Parmi les 5 préavis :

1. Une étude de projet liée au réaménagement de la jonction autoroutière de Gland en faveur des transports publics, participation sur le budget annuel de CHF 188'000.-.
Mme Ursenbacher a fait partie de la commission ad hoc pour ce préavis.
Deux préavis adoptés concernent le nouveau Fonds régional de Mobilité (FRM)
2. Participation de CHF 464'000.- pour l'accompagnement opérationnel du nouveau fonds régional pour la mobilité 2024-2028
3. Demande de crédit de CHF 27'115 pour l'expérimentation de navettes électriques et modulaires sur la commune de Gland.

Préavis DISREN :

1. Demande de crédit de CHF 31'822.- pour l'aménagement d'un nouvel arrêt de bus à Chavannes-de-Bogis. Mme Ursenbacher était membre de la commission ad'hoc.

Tourisme : Voici un préavis qui a fait beaucoup parler de lui !

Demande de crédit pour finaliser la construction du bâtiment d'accueil et permettre la restructuration quatre saisons de Télé-Dôle SA

Pour résumer, il s'agissait ici de

1. Sauver Télé-Dôle SA de la faillite
2. Terminer la construction de la maison d'accueil « Lapin Blanc »
3. C'est surtout : pouvoir continuer à développer un tourisme qui doit s'adapter aux changements climatiques, et donc se développer vers un tourisme 4 saisons.
4. Investissement par habitant : CHF 29.-. S'il n'est pas anodin, nous savons aussi qu'un refus de ce préavis aurait eu des conséquences beaucoup plus aléatoires, telles que les prêts à rembourser et le démantèlement des installations notamment.

Culture : en 2024, c'est la reconduction de la convention quadriennale, 2025-2028 de L'Usine à Gaz qui a été adoptée. Avec une enveloppe de CHF 410'000.- sur 4 ans, dont CHF 120'000.- financés par le Fonds FRAT (FRET), ce renouvellement de convention est une aide précieuse pour la culture. L'Usine à Gaz a fait peau neuve et a su développer des partenariats fructueux au niveau régional et suprarégional. Elle contribue largement à la richesse artistique du district et de la Suisse romande.

Élaborations, participations aux séances d'information et de préparation pour **l'adoption du nouveau règlement de la taxe de séjour et taxe sur les résidences secondaires**, adopté par le Conseil Général en juin 2024

B. Social et nos habitants

En 2024, nous avons dû prendre congé de Philippe Clerc en janvier 2024 et de notre centenaire, Rosette Marguerat en octobre 2024.

Une invitation à la culture pour les jeunes de 18 ans de notre village : nous avons proposé « l'Âbo » du Casino Théâtre de Rolle, pass régional valable au Casino Théâtre de Rolle, à l'Usine à gaz et au Théâtre Grand Champ à Gland. Une jeune Luinoise en a bénéficié en 2024.

La nouvelle Convention avec notre Travailleur Social de Proximité a demandé quelques séances de travail et posé quelques questions avant de pouvoir être validée et signée (en 2025). Suivi du dossier auprès des différentes communes, et avec Espace Prévention la Côte.

Suivi auprès de quelques aînés durant la période de la canicule

Participation au traditionnel repas de fin d'année de l'Age d'Or, en décembre 2024 et au Goûter des aînés en décembre 2024

Cœur de Tulipes : nous poursuivons notre soutien aux femmes atteintes du cancer du sein, par le biais de notre Cœur de Tulipes, 1 tulipe rose pour 7 blanches, symbolisant le ratio de femmes atteintes par cette maladie.

Prévention de la santé Suivi du dossier jusqu'à l'installation d'un défibrillateur à Luins, recherche de répondants, analyse du dossier, suivi de l'installation, et participation à la démonstration. Installation effectuée en juin 2024

Participations à divers événements :

L'apéritif du Nouvel An Villageois, janvier 2024
Repas des collaborateurs, mai 2024
Inauguration du point de Vue de la Chaponnière, mai 2024
Les 20 ans de Région de Nyon, Usine à Gaz, juin 2024
La traditionnelle Fête nationale à Luins, 31 juillet 2024
Inauguration de la Crèche-garderie de Luins, septembre 2024
Séances intercommunales : Vich-Begnins-Luins en mars 2024 et Gland-Luins : octobre 2024
La journée des aînés, septembre 2024
Participation à l'inauguration de la Maison des Vins, novembre 2024

Assemblées :

ARAS : AG fin mai à Borex et novembre 2024 à Vinzel
AGFORS : AG comptes en juin 2024, budget en novembre 2024
Ass Forestière les Côtes : AG, Bursins, avril 2024, membre du Comité
Sésame : AG en juin 2024 et AG budget 2025, septembre 2024
Paroisse Cœur de la Côte : AG d'automne à Bursins, en novembre 2024
Pro-Senectute : AG à Prilly, mai 2024

Transports publics : séances intercommunales, Région de Nyon et Car postal concernant les changements horaires CFF pour 2025, avec incidences directes sur la ligne Green bus, défense des intérêts des habitants du Vernay

Soirée information « 3^{ème} voie autoroutière » Région de Nyon et OFROU, juillet 2024

Hôpitaux : participation à l'AG du GHOL, commission vérification des comptes, avril 2024

Région de Nyon : participation aux conseils intercommunaux

Vision Transfrontalière du territoire, 2050, soirée info, Nyon, mars 2024

Participation aux petits-déjeuners d'information de la Région : « Biodiversité », juin 2024, « le Frelon asiatique », septembre 2024

Mesures initiatives autour de la mobilité : participation aux séances mobilité, concernant les changements horaires des CFF, adaptations des horaires Car Postal pour notre région

Cérémonie de remise des Prix artistiques: participation à la cérémonie, Nyon, novembre 24

C. Eglise et cimetière

Elaboration du nouveau règlement communal des sépultures et du cimetière de la commune de Luins et son annexe Taxes et émoluments.

Suivi du dossier jusqu'au préavis favorable du Canton, préparation pour l'adoption du règlement prévu en 2025

D. Forêts

Nous avons effectué le recensement des arbres remarquables de Luins et présenté un dossier complet au Canton. Un subside pour cela nous a été alloué. Le suivi du dossier et la requête concernant 3 de nos arbres ; ils seront dorénavant protégés en tant qu'arbres remarquables. Cela implique que nous bénéficierons d'aides financières pour les mesures spéciales de conservation pour le maintien de ces arbres inscrits à l'inventaire cantonal des arbres remarquables. Il s'agit du cèdre de l'église, du marronnier et du tilleul du Château de Luins.

Plusieurs sorties, conférences, colloques et forum ont eu lieu en 2024 en lien avec gestion forestière, le droit de l'environnement (application de la nouvelle législation vaudoise sur la protection du patrimoine naturel et paysager) et le « vert en ville ». Organisés par l'UNIL, le CBOVd, Mme Ursenbacher a participé à 3 d'entre elles.

Une réflexion et plusieurs rendez-vous avec des ingénieurs-paysagistes ont été organisés en 2024 afin d'estimer et prévoir la pérennité de l'allée d'arbres de la Route du Village. Une coupe de soin a été faite sur les érables ; nous avons dû malheureusement en couper un, qui était complètement asséché. Le peu de nourriture et d'espace racinaire de ces érables les condamnent à plus ou moins courte échéance. Nous devons mener une réflexion globale pour cette allée et voir de quelle manière nous pourrions envisager la mesure de compensation.

Le cèdre a également été élagué, mars 2024

Amélioration de la signalisation du sentier des Châtaignes depuis le village.

Cabane du Devens : Fontaine : nous avons un devis pour le remplacement de la fontaine ; des travaux préparatoires de raccordement sont prévus en 2025. Toit de la Cabane : le toit en tavillons devra à plus ou moins long terme être rénové. Nous avons entrepris des démarches / contrôle de sécurité / devis et prévoyons ces travaux dans les prochaines années, en fonction du budget.

Membre du comité, Association Forestière des Côtes, participation aux séances du Comité.

E. Divers

Recherche et proposition d'un nouveau délégué du Conseil Général pour Région de Nyon

Participation aux séances en lien avec les demandes de naturalisation de nos habitants

Participations aux commissions de finances et commissions ad'hoc pour les préavis présentés au Conseil Général

Participation à quelques séances en lien avec l'APEC

Participation à la préparation / écriture d'articles pour la Gazette de Luins

Participation au recrutement de notre boursier

Participation aux séances avec l'entreprise PATERR

3. ECOLES – PARASCOLAIRE – FORMATION JEUNESSE – JARDINS COMMUNAUX – SERVICES INDUSTRIELS

Municipale Viviane Subri

A. Enfance & Jeunesse (association intercommunale de Rolle et environs)

(Vous trouverez toutes les informations sur le site d'ENJEU)

La municipale Viviane Subri est membre du Comité de direction en charge du dicastère des AMF réseau de l'accueil des Mamans de Jours, ainsi que de l'équipe RH (Ressources Humaines). Sa participation au Comité de Direction s'est traduite par un investissement de plus de 117h de séance toute l'année afin de gérer au mieux les défis d'une structure d'env. 300 personnes.

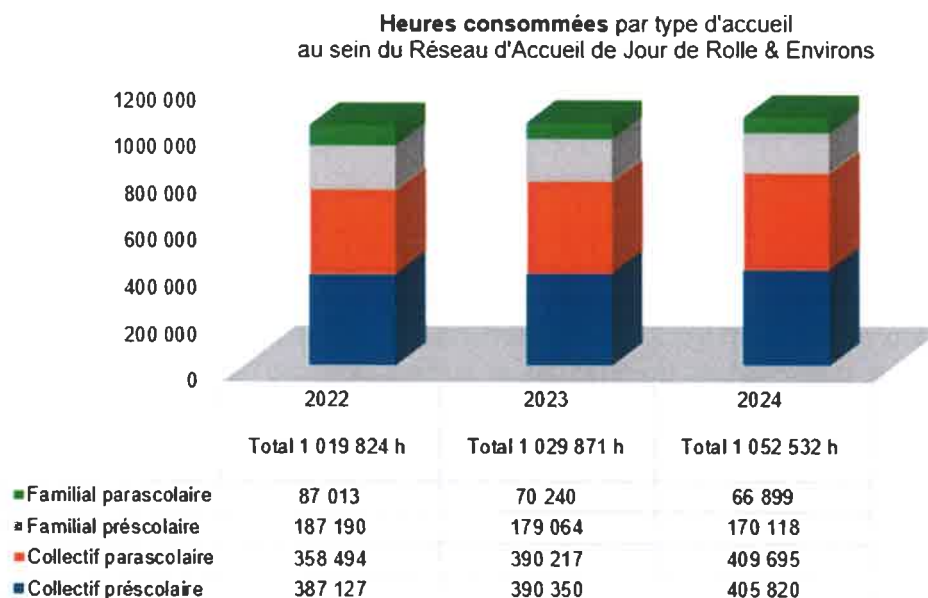
B. Secteur Accueil de Jour

L'année 2024 a marqué une étape importante pour le secteur de l'Accueil de Jour, avec des avancées significatives tant en termes d'infrastructures que d'organisation. L'un des faits marquants a été la transformation de l'ancienne école de Luins en une crèche moderne de 22 places « Les petits Bouchons », qui a ouvert ses portes en octobre 2024. Ce projet ambitieux reflète un engagement à répondre aux besoins croissants des familles tout en offrant des environnements adaptés et de qualité pour l'accueil des tout-petits.

L'ouverture de la crèche Les Petits Bouchons a permis d'offrir davantage de places, répondant ainsi à une forte demande.

Plus de 35 familles ont déjà pu bénéficier de ces nouveaux placements, avec un taux de remplissage très élevé dès les premiers mois de fonctionnement, témoignant que cette offre répond aux besoins des parents du territoire.

Les efforts en matière d'harmonisation des structures ont été poursuivis afin d'assurer une cohérence optimale. Cette démarche a permis d'aligner certaines pratiques, garantissant ainsi une expérience homogène pour les enfants et les familles, quel que soit le lieu d'accueil. L'harmonisation s'est traduite par l'instauration de lignes directrices communes, favorisant une organisation plus fluide et efficiente.



C. Accueil collectif parascolaire

En moyenne, une accueillante en Milieu Familial (AMF) a accueilli 6,5 enfants en 2024

Le secteur de l'Accueil Familial de Jour (AFJ) a poursuivi son évolution à travers une série d'initiatives destinées à valoriser la profession et à améliorer les conditions de travail des accueillantes en milieu familial. Une campagne de promotion menée par la FAJE a permis de redorer l'image du métier et de mieux faire connaître son importance auprès du grand public.

D. Cantines scolaires

Au sein des cantines, une charte de comportement du personnel a été instaurée afin d'optimiser l'organisation et le fonctionnement quotidien, créant ainsi un environnement harmonieux et agréable pour tous.

L'année a également été marquée par des formations sur la pédagogie des 4-10 ans, abordant le développement de l'enfant et ses besoins spécifiques selon les tranches d'âge.

Un projet de système informatisé de gestion des absences a été déployé en 2024. Ce système permet d'enregistrer directement les présences et absences sur l'application Ma Cantine, simplifiant ainsi la gestion des informations et réduisant l'utilisation du papier.

Du côté financier, ENJEU a bouclé l'année dans les chiffres, respectant ainsi le budget établi.

Frais de Fonctionnement : Bibliothèque et scolaire (Primaire et Secondaire)

Communes	Administration des écoles	Primaire	Secondaire	Sous-total Administration - Primaire - Secondaire	À recevoir pour entretien, intérêts et valeur locative	Financement immobilier scolaire	Total à payer scolaire	Total à payer bibliothèque	Acomptes payés (scolaire et bibliothèque)	Solde à payer ou (Solde à rembourser)
Bursinel	55 783.50	134 732.20	60 267.10	250 782.80	(37 893.00)	87 666.50	300 556.30	5 356.65	(325 600.00)	(19 687.05)
Bursins	87 989.70	230 037.15	80 126.50	398 153.35	-	105 868.31	504 021.66	8 338.20	(492 400.00)	19 959.86
Crully	58 195.95	138 371.85	64 683.80	261 251.60	(118 571.00)	108 371.71	251 052.31	6 296.60	(275 200.00)	(17 851.09)
Essertines-sur-Rolle	45 547.65	102 161.05	63 403.45	211 112.15	-	45 565.61	256 677.76	7 974.35	(259 600.00)	5 052.11
Gilly	150 009.80	398 346.80	131 316.70	679 673.30	(107 539.00)	203 639.21	775 773.51	14 564.00	(866 000.00)	(75 662.49)
Luins	67 734.35	179 638.35	59 499.25	306 871.95	(27 257.00)	94 547.57	374 162.52	6 438.10	(377 600.00)	3 000.62
Mont-sur-Rolle	306 718.85	777 516.20	300 187.70	1 384 422.75	(679 880.00)	367 916.84	1 072 459.59	27 783.85	(1 134 800.00)	(34 556.56)
Perroy	151 920.05	388 505.45	145 609.75	686 035.25	(69 099.00)	271 788.90	888 725.15	16 049.75	(960 400.00)	(55 625.10)
Rolle	642 182.42	1 662 311.82	598 536.69	2 903 030.93	(578 543.00)	1 371 939.81	3 696 427.74	184 076.85	(3 968 400.00)	(87 895.41)
St-Oyens	7 620.79	-	34 332.57	41 953.36	-	18 407.79	60 361.15	-	(60 000.00)	361.15
Tartegnin	22 801.05	56 963.85	23 001.85	102 766.75	-	20 818.55	123 585.30	2 405.45	(147 400.00)	(21 409.25)
Vinzel	35 961.25	100 527.60	27 153.40	163 642.25	-	52 934.95	216 577.20	3 911.35	(228 400.00)	(7 911.45)
Totaux	1 632 465.36	4 169 112.32	1 588 118.76	7 389 696.44	(1 618 782.00)	2 749 465.75	8 520 380.19	283 195.15	(9 095 800.00)	(292 224.66)

Coût sans redistribution des valeurs immobilières			
	Comptes 2024	Budget 2024	Comptes 2023
Coût pour un élève primaire	4'357.56	4'369.20	4'220.71
Coût pour un élève secondaire	3'853.73	3'882.71	3'387.44
Coût par habitant	459.41	484.53	445.18
Avec redistribution du financement immobilier	631.72	662.8	619.56

Résumé des frais de fonctionnement de l'Administration et Accueil de Jour 2024 :

Localités	Base Habitants 31.12.2024	Base Consommation Heures en 2024	Financement à raison de 50% par rapport nb habitants	Financement à raison de 50% par rapport aux heures consommées	Total	Acomptes versés en 2024	Solde frais de fonctionnement 2024	Coût moyen 2024
1195 Bursinel	530	21 883	83 473.12	54 089.71	137 562.83	161 200.00	-23 637.17	259.55
1183 Bursins	825	48 454	129 934.58	119 767.08	249 701.66	290 000.00	-40 298.34	302.67
1195 Dully	623	28 989	98 120.29	71 654.10	169 774.39	202 800.00	-33 025.61	272.51
1186 Essertines-sur-Rolle	789	51 891	124 264.70	128 262.54	252 527.24	226 000.00	26 527.24	320.06
1182 Gilly	1441	94 026	226 952.39	232 410.51	459 362.90	494 800.00	-35 437.10	318.78
1184 Luins	637	28 775	100 325.24	71 125.14	171 450.38	217 600.00	-46 149.62	269.15
1185 Mont-sur-Rolle	2749	188 965	432 957.75	467 077.75	900 035.50	1 037 600.00	-137 564.50	327.40
1166 Perroy	1588	97 213	250 104.37	240 288.04	490 392.41	526 800.00	-36 407.59	308.81
1180 Rolle	6537	446 854	1 029 554.33	1 104 519.70	2 134 074.03	2 368 000.00	-233 925.97	326.46
1180 Tartegnin	238	18 915	37 484.16	46 753.50	84 237.66	97 600.00	-13 362.34	353.94
1184 Vinzel	387	15 444	60 951.13	38 173.99	99 125.12	112 400.00	-13 274.88	256.14
	16 344	1 041 409.00	2 574 122.06	2 574 122.06	5 148 244.12	5 734 800.00	-586 555.88	314.99

E. Le Sidere

Petit rappel le Sidere est chargé de construire puis d'exploiter et entretenir le réseau intercommunal de 169 kilomètres de conduites d'eau propre.

Le réseau comprenant notamment des installations de pompage au lac, de refoulement, de traitement, de captage, d'adduction, de stockage, de régulation, de télégestion et de distribution y compris pour les bornes hydrantes

L'eau alimentant le réseau communal provient de sources et du lac Léman. En cas d'interruption ou besoin, la redondance est assurée via les réseaux voisins.

Le Comité de direction du Sidere s'occupe de la bonne gestion financière et de la surveillance des travaux opérationnels concernant les différents problèmes, en lien avec les conduites du réseau d'eau.

Comparés aux comptes 2023, les frais administratifs budgétés sont en augmentation de CHF 156'130.29 (22.9 %). Les variations les plus significatives sont, plus CHF 43'898.11 qui est dû à l'entretien mobilier et informatique.

En ce qui concerne les frais d'exploitation nous pouvons constater une diminution de CHF 683'911.82 (14.5 %) par rapport aux comptes 2023.

La raison est principalement un amortissement supplémentaire du patrimoine administratif de CHF 1'568'315.02, ceci malgré une augmentation de l'entretien du réseau de de distribution de CHF 593'099.98.

Le budget 2024 montre un excédent des charges de CHF 1'743'950.34 pour un montant total des charges de CHF 4'937'580.34. Pour comparaison, le montant total des charges est en baisse par rapport aux comptes 2023 (CHF 521'022.64 soit - 9.5 %) mais en augmentation par rapport au budget 2024 (CHF 45'392.64 soit + 0.93 %). Malgré l'excédent des charges, les revenus permettent de couvrir les dépenses d'administration, d'exploitation, des intérêts de la dette à long terme et des

amortissements comptables, car certains travaux d'entretien seront couverts par des prélèvements sur le fonds de réserve pour travaux futurs d'un montant de CHF 1'743'950.34.

Au 1er janvier 2025 le SIDERE adoptera le nouveau plan comptable harmonisé MCH2. Afin de pouvoir comparer plus facilement le budget 2025 avec les résultats et budgets des années précédentes, le budget 2025 est encore présenté sous l'ancien plan comptable.

Le budget 2025 englobe d'importants travaux de rénovations et de remplacements de conduites et équipements qui ont déjà été identifiés

La CoFin dans son ensemble est de l'avis que le budget 2024 a été établi selon les prévisions et estimations les plus réalistes possible et que le principe de la prudence a été appliqué afin de tenir compte des incertitudes et des erreurs éventuelles

4. MANIFESTATIONS – RECEPTIONS – DECHETTERIE – GESTION DECHETS – SECURITE PUBLIQUE – PROTECTION CIVILE – POMPIERS – POLICE DE COMMERCE

Municipale Isabelle Gachet

A. Manifestations

Après une journée rythmée par de violents orages de pluie et de grêle, la fête nationale s'est finalement déroulée le 31 juillet 2024 sur la place devant le bâtiment communal. Un discours animé par M. le Député Pierre-André Pernoud ainsi que le son de l'orchestre des Neu-neu ont complété cette soirée.

La sortie des aînés nous a menés au lac Saint-Léonard et à une dégustation de fromages à raclette à Sierre.

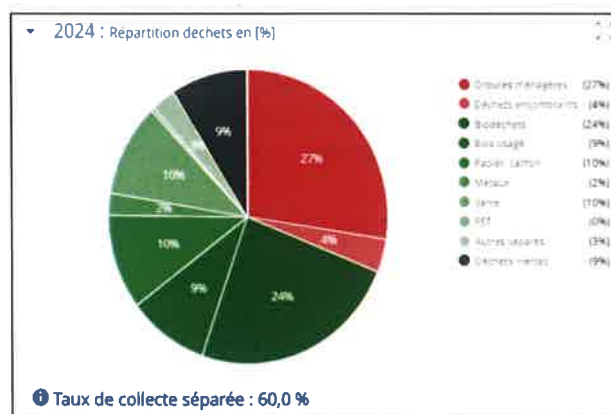
En collaboration avec 2 enseignantes de classes primaires de Gilly, nous avons organisé le goûter de Noël des Aînés au rythme des chants et poésies de Noël récités par les élèves. Ce moment de partage a, à nouveau, été vécu avec beaucoup d'émotion.

Diverses rencontres intercommunales ont eu lieu avec nos communes voisines (Vich-Begnins / Vinzel-Bursins / Gland).

B. Déchetterie

Les charges de fonctionnement de la déchetterie intercommunale Luins-Vinzel-Bursins sont stables. Nous notons que plus de 2/3 des déchets ménagers sont triés. Il reste cependant encore trop de déchets de cuisine dans les sacs poubelle taxés et nous encourageons leur tri dans les bennes à l'entrée de la déchetterie.

Le compacteur électrique a pu être installé en été et nous constatons une très nette diminution des frais d'évacuation du papier-carton, car moins de transports sont nécessaires.



C. Police

Très peu d'incivilités ont été observées en 2024.

Quelques dossiers ont été suivis en lien avec la police du commerce / autorisation de manifestations, dans chaque cas, des solutions ont pu être trouvées, nous ne déplorons aucune problématique importante.

Du côté des contrôles de vitesse, ils continuent à se faire régulièrement sur la route du Vernay avec un résultat dépassant systématiquement les moyennes cantonales. Sur la route de l'Etraz, le taux d'infraction de notre commune est le plus souvent en-dessous de la norme observée dans le canton.

D. Pompiers

En tant que déléguée communale auprès du SDIS Etraz-Région, Isabelle Gachet a participé à toutes les séances du Conseil intercommunal

L'année 2024 au SDIS Étraz-Région a été rythmée par 248 interventions, dont :

51 Feux

33 Alarmes automatiques

30 Assistances personnes / animaux

31 Inondations

22 ABC

4 Accidents

4 Divers

E. Protection civile

En tant que déléguée communale auprès de l'Office Régional de la Protection Civile de Nyon (ORPC), Isabelle Gachet a participé aux séances ordinaires et extraordinaires du Conseil intercommunal.

Au niveau cantonal, nous restons en attente d'un positionnement clair du Conseil d'État sur la future organisation de la Protection civile vaudoise. L'ORPC de Nyon compte 3'362 jours de service en 2024, soit une hausse de 5,5 % par rapport à 2023. Cette augmentation s'explique notamment par la mise sur pied d'un cours d'une semaine dédié aux contrôles des abris.

La région de Nyon ayant financé un programme de recherche permettant d'optimiser la localisation des nids de frelon asiatique, c'est tout naturellement que notre ORPC a été choisie comme organisation pilote afin de mettre à l'épreuve ces différentes techniques. Ainsi six astreints ont été engagés trois fois trois jours de suite, leur mission consistait à capturer des frelons devant les ruches pour ensuite tenter de les suivre jusqu'à leur nid.

5. POLICE CONSTRUCTIONS – URBANISME ET ENVIRONNEMENT – RESEAU EAUX CLAIRES ET USEES – DOMAINES VITICOLES ET AGRICOLES – TOURISME – SPORTS – LOISIRS

Municipal Gilles Favre

A. Police des constructions et urbanisme

De nombreux dossiers de demande concernant l'installation de pompes à chaleur et(ou) d'installations solaires nous parviennent et aboutissent rapidement du fait de procédures rapides et simples.

Des séances avec notre prestataire technique, à l'administration ou sur le terrain, sont régulièrement tenues pour suivre les différents dossiers.

La rédaction des courriers en réponse aux demandes d'autorisation, sur la base des remarques faites par notre service technique, constitue une part importante des tâches en lien avec la police des constructions.

A noter que plusieurs entrevues avec des investisseurs potentiels concernant le développement d'une importante parcelle à bâtir, sis à l'ouest de l'Auberge, ont eu lieu.

B. EC-EU (Eaux claires – eaux usées)

Les éléments suivants ont constitué mon travail en 2024 en lien avec l'évacuation et le traitement des eaux :

- planification et suivi avec une entreprise spécialisée de l'entretien des collecteurs communaux
- soutien d'une propriétaire privée pour la résolution d'inondations à répétition de son sous-sol
- participation aux séances de l'APEC
- participation aux séances de conciliation avec les opposants aux aménagements du Chemin des Poteaux

Divers

En tant que délégué communal et membre de la commission des finances auprès d'ENJEU, j'ai participé aux séances du Conseil intercommunal ainsi qu'à des réunions de la COFIN :

- Participations aux rencontres annuelles avec les communes voisines (Gland/Vich et Begnins/Vinzel et Bursins)
- Participation à la fête nationale et à la journée des aînés.

6. DECISION

Bien que ce rapport de gestion ne soit pas exhaustif de toute l'activité effectuée, il relève cependant les activités les plus importantes de la Municipalité, de l'administration et des employés de la Commune.

En conséquence, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président du Conseil Général, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

Le Conseil général de Luins

- vu le préavis municipal N° 02 / 2025 présenté par la Municipalité;
- entendu le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet;
- considérant qu'il a été porté à l'ordre du jour;

D É C I D E

- d'adopter le rapport de gestion 2024 de la Municipalité tel que présenté et de donner décharge à la Municipalité pour sa gestion.

Adopté par la Municipalité dans sa séance du lundi 26 mai 2025.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

Olivier Dutruy



La Secrétaire

Tamara Courvoisier

Annexe : liste des préavis votés en 2024